RED EO

PLAN D'AMENAGEMENT PATRIMONIAL

VILLE DE GUERLESQUIN

2013 - 2016

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES PETITES CITES DE CARACTERE DE BRETAGNE

Petites Cités de Caractère BRETAGNE

La ville de Guerlesquin est adhérente à l'Association des Petites Cités de Caractère de Bretagne **depuis 1976**. Au travers d'une Charte de Qualité, les Petites Cités de Caractère se donnent pour missions de :

- Sauvegarder les éléments remarquables du patrimoine, en recourant à des dispositifs de protection adaptés et évolutifs (AVAP, PSMV), et en élaborant des Plans d'Aménagements Patrimoniaux.
- Entretenir, restaurer et mettre en valeur les centres anciens, à travers des opérations d'amélioration urbaine et paysagère s'inscrivant dans le cadre du développement durable, et en soutenant une architecture de qualité.
- Animer, en favorisant les activités de valorisation du patrimoine accessibles à tous, en assurant la promotion des activités culturelles, en soutenant la création artistique, en veillant à la personnalisation de l'accueil dans les structures touristiques, et en encourageant la coordination et la professionnalisation des OTSI.
- Jouer la carte de la solidarité territoriale, en favorisant la coopération avec d'autres pôles touristiques de proximité, en favorisant l'installation de nouvelles activités commerçantes ouvertes à l'année, et en soutenant l'artisanat, les productions et savoir-faire locaux.

Sommaire

AVANT-PROPOS

I - PRESENTATION GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DE LA CITE

II - SITUATION ET EVALUATION DE LA CITE

III - AXES DE TRAVAIL RETENUS

IV - SUIVI ET ANIMATION DU PLAN D'AMENAGEMENT PATRIMONIAL

AVANT-PROPOS

Outil adapté à chaque Petite Cité de Caractère, le Plan d'Aménagement Patrimonial doit se concevoir comme un projet d'ensemble, qualitatif et prioritaire, permettant de contractualiser avec le Conseil Régional de Bretagne l'accompagnement financier relatif aux investissements esthétiques et de mise en valeur au titre des Petites Cités de Caractère de Bretagne.

Le Plan d'Aménagement Patrimonial est un document de synthèse, qui présente un projet communal global, devant permettre de mieux répondre aux exigences de la charte de qualité des Petites Cités de Caractère de Bretagne. Il planifie, sur plusieurs années, les opérations d'aménagements patrimoniaux de la commune, en hiérarchisant 1 à 3 axes de travail, validés par le Conseil Municipal et les Services de la Région.

Un outil et un cadre de réflexion globale

Le Plan d'Aménagement Patrimonial est défini à l'échelle de la Commune, selon des considérations thématiques (pans de bois, enseignes…) ou topographiques (afin de réaliser une réhabilitation ou une action systématique définie à l'échelle d'une rue, d'une place ou d'un quartier du territoire communal) et d'une opération groupée.

Une volonté politique forte

Le Plan d'Aménagement Patrimonial est propre à chaque Petite Cité de Caractère. Il nécessite une volonté politique forte, un désir de préserver et de restaurer le patrimoine, mais aussi une envie d'innover et de créer aujourd'hui le patrimoine de demain.

Une démarche à s'approprier

Le Plan d'Aménagement Patrimonial doit permettre à chaque cité labellisée de mettre en place une démarche, de développer des solutions adaptées à son rythme et aux spécificités de son territoire, au regard des opérations et des études déjà existantes.

Carte des Cités d'Art en Bretagne

I. PRESENTATION GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DE LA CITE

Géographie

Guerlesquin, commune limitrophe des Côtes d'Armor, est distante de 26 km de Morlaix, 35 km de Lannion et de Carhaix-Plouguer. Elle se situe au carrefour de plusieurs zones d'influence : entre la Bretagne côtière et la Bretagne intérieure, en Trégor, mais proche de la Cornouaille et du Léon. Guerlesquin est également l'une des portes d'entrée au Parc d'Armorique. De par sa position géographique, Guerlesquin a été de tous temps un lieu de passages et d'échanges. La Commune, d'une superficie de 2 183 ha, s'étend sur environ 6,5 km du nord au sud et d'est en ouest. Elle est délimitée à l'ouest par un affluent du Douron, le Squiriou et l'est par le Guic qui constitue en même temps la frontière entre les deux départements. Situé dans une dépression, le centre-ville est dominé par une des crêtes des Monts d'Arrée, le Ménez Meur (267m).

Localisation dans le Finistère

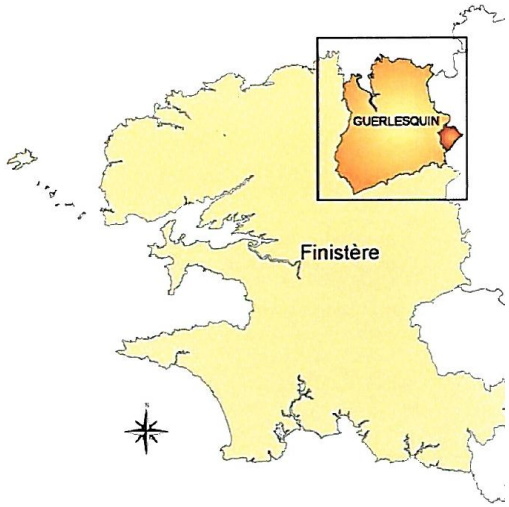

Localisation dans la Communauté d'Agglomération de Morlaix

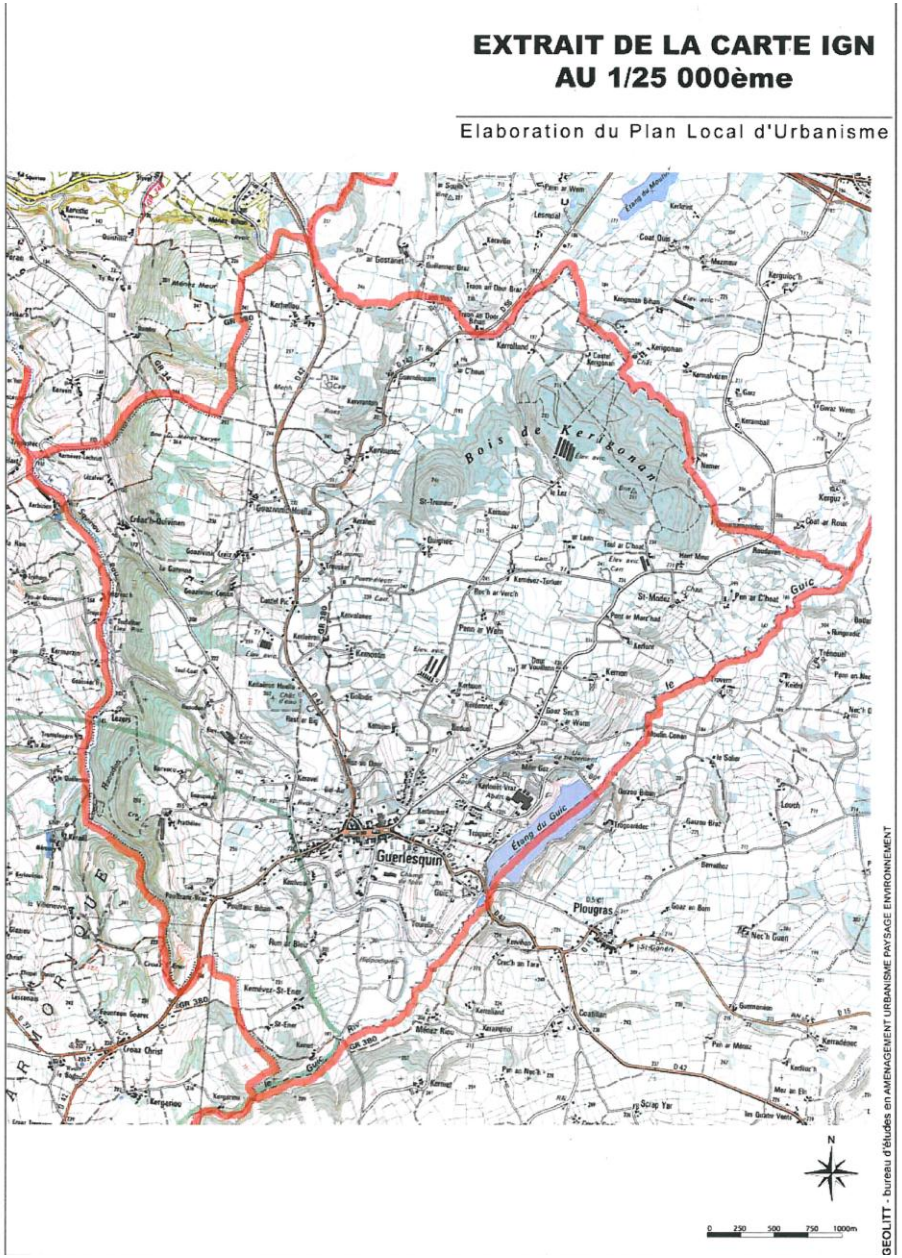
EXTRAIT DE LA CARTE IGN
AU 1/25 000ème
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
Bois de Kerigonan
Guerlesquin
Plougras
Étang du Guic
GEOLITT - bureau d'études en AMENAGEMENT URBANISME PAYSAGE ENVIRONNEMENT

Histoire et développement urbain

Ville castrale aux confins des évêchés du Léon, du Trégor et de la Cornouaille

Guerlesquin naît au milieu du XIème siècle à proximité d'une motte féodale, édifiée entre 1040 et 1056 par Even Gwen sur les bords du Guic, composante d'une ligne de mottes voulue par Eudes, frère du Duc de Bretagne Alain III, aux marches de son puissant comté de Penthièvre. Le bourg castral a immédiatement cour de justice et marché. La motte est détruite en 1080 et remplacée par un château construit par les Charruel. Cette famille est présente à la première Croisade et aux guerres de Succession (1341-1365), lors du Combat des Trente en 1351 au cours duquel des seigneurs guerlesquinais s'illustrèrent.
Les seigneurs de Penhoët y succèdent au XIVème siècle. Le 14 Mai 1434, Jean du Penhoët obtient du Duc Jean V le titre de ville ainsi que des privilèges commerciaux (droit des poids, balance et foires). La devise de Jehan de Penhoët "Red Eo" -" il faut"- est aujourd'hui celle de Guerlesquin. A la fin du Moyen-Age, on assiste l'e ssor de la ville de Guerlesquin grâce à ses activités commerciales et à son développement urbain pendant les 15ème et 16ème siècles.
Les Rohan à qui l'on doit la première cohue en 1526, surmontée d'un auditoire de justice, renforcent le rayonnement de Guerlesquin sur le Trégor, la Cornouaille et le Léon.
En 1653, la ville, sous le Marquisat de Vincent du Parc, Maréchal de camp de Louis XIII, est importante par ses marchés et ses foires. Guerlesquin est le siège de l'administration seigneuriale qui réunit juge, avoué, procureur fiscal, notaire, sénéchal et sergent. On y rend la justice tous les lundis à l'étage des halles.
A la fin de l'Ancien Régime, les Pelletier de Rosanbo sont seigneurs de Guerlesquin.
En 1732, Guerlesquin accueille, outre le marché du lundi, 19 foires annuelles pour les toiles, le lard, le pain blanc, le vin et les chevaux. En 1900, on compte encore 17 foires aux bestiaux qui cessent pratiquement de 1947 à 1967. Outre ses fonctions commerciales, la ville vivait aussi de l'exploitation de carrières de granit : une centaine de tailleurs de pierres travaillaient à Guerlesquin en 1914.
Après des difficultés économiques dans les années 1950, marquées par la disparition des foires aux bestiaux, la dispersion sur le littoral des manoirs situés en ville (Pen an Ru, Porz Kloz, Bellassis), ses habitants se sont mobilisés en créant de nouvelles activités comme le complexe industriel avicole Tilly-Sabco, le marché électronique aux bovins, aujourd'hui le MOL, et en préservant leur patrimoine, leur tissu commercial et artisanal, leur marché forain du lundi, animé tout au long de l'été.

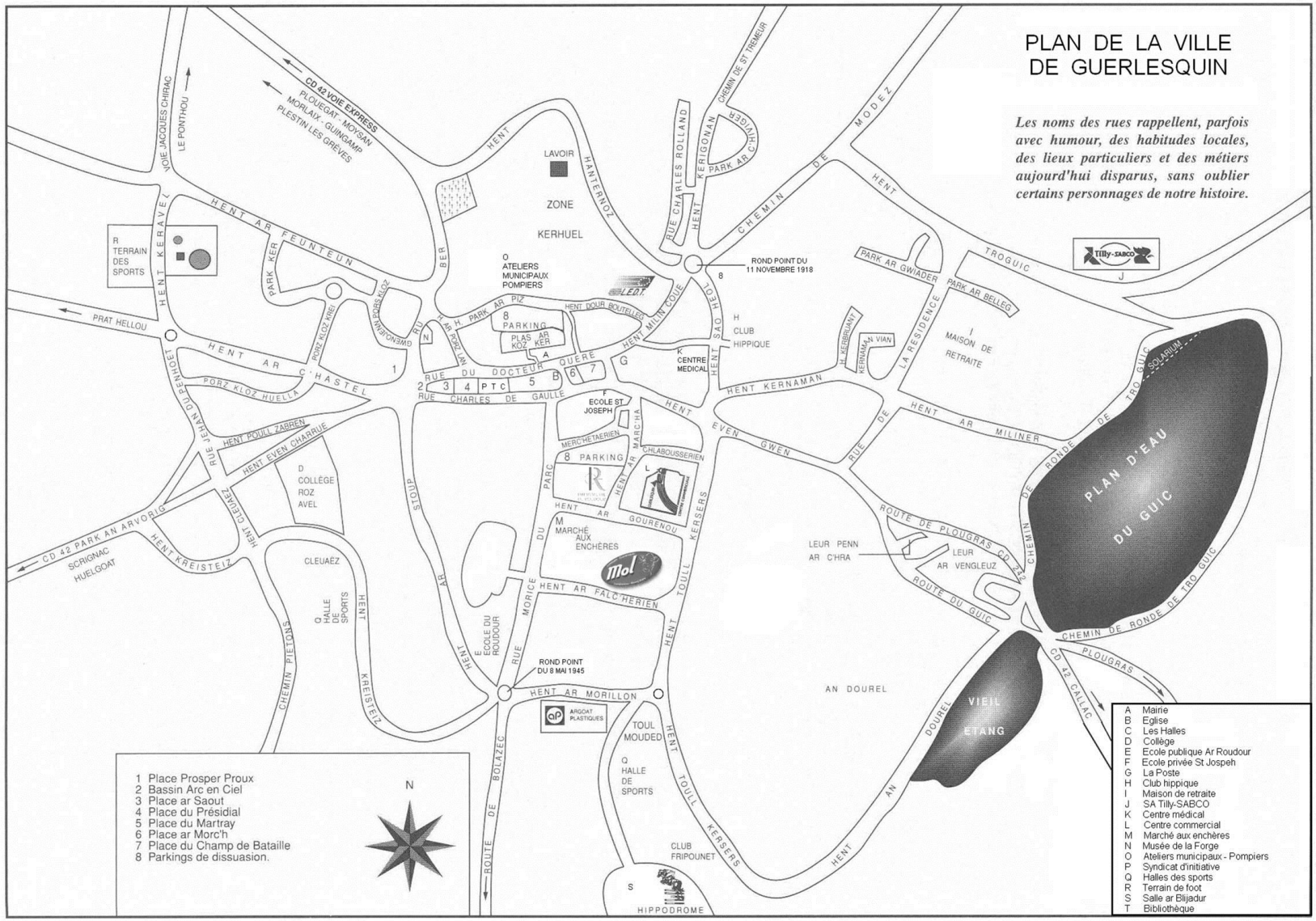
PLAN DE LA VILLE
DE GUERLESQUIN
Les noms des rues rappellent, parfois avec humour, des habitudes locales, des lieux particuliers et des métiers aujourd'hui disparus, sans oublier certains personnages de notre histoire.
CD 42 VOIE EXPRESS
PLOUEGAT - MOYSAN
MORLAIX - GUINGAMP
PLESTIN LES GRÈVES
VOIE JACQUES CHIRAC
LE PONTHOU
PRAT HELLOU
R TERRAIN DES SPORTS
HENT KERAVEL
HENT AR FEUNTEUN
PARK KER
PORZ KLOZ FRE
PORZ KLOZ SPORT
GWENOLENN
RUE
BER
HENT
LAVOIR
ZONE
KERHUEL
O ATELIERS MUNICIPAUX POMPIERS
HANTERNOZ
RUE CHARLES ROLLAND
KERIGONAN
CHEMIN DE ST TREMEUR
PARK AR C'HVIGER
CHEMIN DE MODEZ
ROND POINT DU 11 NOVEMBRE 1918
PARK AR GWIADER
PARK AR BELLEG
TROGUIC
Tilly-SABCO
J
H. PARK AR PIZ
HENT DOUR BOUTELEG
8 PARKING
PLAS AR KOZ KER
HENT MILIN COUE
HENT SAO
H CLUB HIPPIQUE
K CENTRE MEDICAL
H. KERBRUANT
KERNAMAN VIAN
LA RESIDENCE
I MAISON DE RETRAITE
HENT AR C'HASTEL
PORZ KLOZ HUELLA
RUE DU DOCTEUR QUERE
RUE CHARLES DE GAULLE
F ECOLE ST JOSEPH
HENT KERNAMAN
HENT EVEN GWEN
HENT AR MILINER
RUE DE RONDE DE TRO GUIC
SOLARIUM
PLAN D'EAU DU GUIC
RUE JEAN DUPERRIER
HENT POULL ZABREN
HENT EVEN CHARRUE
D COLLÉGE ROZ AVEL
MERCHETAERIEN
CHLABOUSSERIEN
8 PARKING
PARC
HENT AR MARCHA
HENT AR GOURENOU
M MARCHÉ AUX ENCHÈRES
Mol
HENT CLEMEZ
CD 42 PARK AN ARVORIG
SCRIGNAC
HUELGOAT
HENT KREISTEIZ
CLEUAEZ
Q HALLE DE SPORTS
CHEMIN PIETONS
HENT KREISTEIZ
RUE STOUP
RUE MORICE
HENT AR FALC'HERIEN
HENT TOULL KERSERS
ECOLE DU ROUDOUR
ROND POINT DU 8 MAI 1945
HENT AR MORILLON
ARGOAT PLASTIQUES
TOUL MOUDED
Q HALLE DE SPORTS
CLUB FRIPOUNET
S
HIPPODROME
ROUTE DE BOLAZEC
LEUR PENN AR C'HRA
LEUR AR VENGLEUZ
ROUTE DE PLOUGRAS CD 42
ROUTE DU GUIC
CHEMIN DE RONDE DE TRO GUIC
PLOUGRAS
CD 42 CALLAC
AN DOUREL
VIEIL ETANG
1 Place Prosper Proux
2 Bassin Arc en Ciel
3 Place ar Saout
4 Place du Présidial
5 Place du Martray
6 Place ar Morc'h
7 Place du Champ de Bataille
8 Parkings de dissuasion.
N
A Mairie
B Eglise
C Les Halles
D Collège
E Ecole publique Ar Roudour
F Ecole privée St Jospeh
G La Poste
H Club hippique
I Maison de retraite
J SA Tilly-SABCO
K Centre médical
L Centre commercial
M Marché aux enchères
N Musée de la Forge
O Ateliers municipaux - Pompiers
P Syndicat d'initiative
Q Halles des sports
R Terrain de foot
S Salle ar Blijadur
T Bibliothèque

II. SITUATION ET EVALUATION DE LA CITE

Le patrimoine de la cité

- **Patrimoine paysager**

La Commune de Guerlesquin présente un relief vallonné dont l'altitude varie de 100 m dans les vallées à 250 m sur le plateau. Le point culminant étant une des crêtes des Monts d'Arrée, le Menez Meur à 267 m au Nord-Ouest de la Commune.
Il existe trois zones de protection des milieux naturels remarquables :
- Le site Natura 2000 de la rivière du Douron
- Une zone d'intérêt écologique faunistique et floristique du Guic (variétés rares et population sédentaire de loutres d'Europe)
- Le site inscrit des Monts d'Arrée qui concerne la partie septentrionale de la Commune.

La Commune de Guerlesquin dispose de vallées et de vallons, représentant une richesse à la fois paysagère et écologique.
Elle est constituée de boisements de moyenne à grande surface situés essentiellement sur les versants des vallées et sur les reliefs.
Le bocage constitue également un élément important du patrimoine naturel.
Autour du plan d'eau du Guic d'une superficie de 33 ha et du « vieil étang du Guic » situé à proximité, les activités de loisirs se sont développées : pêche, randonnée, plages artificielles…

- **Patrimoine urbain : Guerlesquin, ville place**

Ce qui impressionne en arrivant à Guerlesquin, c'est l'importance de son agglomération due à l'enchaînement de ses places successives, carrefours d'échanges et de pouvoirs. Pour matérialiser ces fonctions, des espaces publics appelés placennoù en breton - places - ont été créés. Ces espaces regroupent l'essentiel du tissu bâti et des monuments de la ville, symboles de la vocation de marché de notre cité Trégoroise.
Guerlesquin est le seul exemple de ville-place associant les trois éléments du pouvoir urbain d'Ancien Régime : les halles, la prison et l'église. Le centre historique a l'aspect d'un long rectangle, incliné vers l'est. En remontant vers l'ouest, on y découvre une première place appelée « Le Champ de Bataille » destinée sous l'Ancien Régime aux exercices des milices seigneuriales. Puis en surélévation, l'église paroissiale, puis la large place du Martray. Leur succèdent une construction imposante, les halles, qui se tenaient sur les deux rues adjacentes. Elles comportaient à l'étage l'auditoire des officiers de justice. Ensuite se trouve une autre place où trône l'ancienne prison seigneuriale (1640), appelée le Présidial.

Enfin, la dernière place, « Plas ar Saout », servait de champ de foire pour la vente des bovins et chevaux et ceci jusque dans les années 60. Le gibet se situait tout en haut de la place, concrétisant le pouvoir seigneurial. Tous ces bâtiments ont gardé leurs emplacements d'origine, malgré les transformations (halles) et parfois même les reconstructions (église).
Les places en ville ont toujours leurs fonctions d'espaces publics : le Champ de Bataille est un agréable jardin public, récemment réaménagé qui a valu, notamment, à la ville de recevoir son classement en 3ème fleur des Villes et Villages Fleuris ; le marché s'installe toujours chaque lundi au cœur de la ville.
Ce qui séduit également le visiteur, c'est la remarquable homogénéité du patrimoine architectural, dans le choix des matériaux, les proportions des édifices, les alignements de façades et de faîtages.

- **Patrimoine architectural (édifices remarquables, typologies d'édifices, caractéristiques locales,…)**

✓*Les anciennes demeures et petits hôtels particuliers*

Les maisons nobles bordent les places successives. Des 14ème au 19ème siècles, elles sont entièrement en granit de Guerlesquin, appareillées en gros moellons réguliers et se distinguent par leur composition et leurs ornementations : tourelles, portes, corniches, lucarnes de style gothique ou Renaissance. Ces demeurent de caractère se marient harmonieusement avec les maisons de roturiers, beaucoup plus simples dans l'appareillage et dans l'ornementation et aussi moins bien orientées.
A partir du 18ème siècle, la qualité des maisons dépend de leur emplacement (plus ou moins proche des places), de leur taille et de la qualité de l'appareillage du granit souvent mis en valeur par des crépis clairs.
Au 19ème siècle, dans une volonté de s'intégrer à un ensemble, les maisons sont construites à partir de caractéristiques architecturales passées.

Quelques exemples remarquables d'architecture civile :

- 14ème siècle

* La Maison de Kernaman (photo), remarquable par sa hauteur, la forme des ouvertures et la qualité des moulures. Elle comporte une tourelle hexagonale abritant un escalier à vis desservant 7 niveaux, dont 3 étages équipés de latrines. Elle est dotée de fenêtres à croisées, coussièges, de cinq cheminées, four à pain, réserve d'eau, charnier…

- 15ème et 16ème siècles

* La Maison de la Tourelle (photo) – 15ème, face aux halles. Un grand passage cocher et une porte en arc brisé surmonté d'une accolade, ouvrant sur un passage piéton permettent de rejoindre l'arrière corps et desservent les communs (principe que l'on retrouve sur plusieurs maisons de la place). L'angle des bâtiments en retour d'équerre est flanqué d'une tourelle d'escalier circulaire.

* La Maison du Prévost, modifiée au 19ème

- 16ème siècle

* La façade de la Maison du Bourreau a été remaniée. Subsiste une belle porte voûtée en plein cintre dont l'arc est surmonté d'une accolade

- 17ème siècle

* La maison du Sénéchal (photo), aux lucarnes Renaissance (1656). Des boiseries intérieures du 18ème finement sculptées décorent la pièce principale.

- 18ème siècle

* La maison de l'angle de la Rue Morice du Parc (photo) : 1787. Elle comporte 27 ouvertures et est unique par ses dimensions.

✓ *L'ancienne prison seigneuriale, appelée le Présidial*

Elle a été construite en 1640 par Vincent du Parc de Kerret, Marquis de Locmaria, Maréchal de Camp, Commandant des Gardes de Richelieu et Seigneur de Guerlesquin, sous forme d'un pavillon forteresse carré, flanqué à chaque angle d'une échauguette saillante, en forme de guérite ronde à cul de lampe terminée par un dôme. Au niveau du toit, deux fenêtres à fronton Renaissance. Du côté de la fenêtre ouest, on remarque deux latrines. Au rez-de-chaussée, se trouvait le cachot et aux étages les salles des gardes.

Il ne s'agissait pas d'un Présidial puisque la justice était rendue chaque lundi au prétoire qui se trouvait au 1er étage de la cohue en bois (à l'emplacement des halles).

Le bâtiment servit de logement au gardien des halles mais également de caserne militaire et ce, avant son achat par la Commune. Les prisonniers se rendant au bagne de Brest y faisaient étape.

En 1826, la Commune de Guerlesquin a acheté ce monument, ainsi que les vieilles halles (en bois), au Baron de Tocqueville, gendre du dernier seigneur du lieu, le marquis de Rosanbo, exécuté à Paris en 1792.

Grâce aux démarches entreprises par le barde Guerlesquinais Prosper Proux (descendant de la famille Du Parc) auprès du Ministère d'Etat en 1856 et en particulier auprès de Prosper Mérimée, la prison fut sauvée de la destruction. Restaurée en 1872, elle fut classée Monument Historique en 1875 et, de cette date jusqu'en 1965, a servi de Mairie.

✓*La mesure à grains surnommée « La Pierre Menteuse »*

Cette mesure date de 1539 et portait le sceau des armes des ROHAN martelées à la Révolution. Elle est percée de deux cavités d'une capacité d'un boisseau et d'un demi-boisseau. Ces cavités servaient de mesure. Les orifices à la base permettaient l'écoulement des grains. Cette pierre est dite menteuse, "Men Gaou" en raison de l'utilisation du Régisseur qui usait et abusait de son droit dans le dosage. Elle est aujourd'hui le dernier témoin de l'époque des premières foires et marchés de Guerlesquin.

✓*Les Halles*

Pierre de ROHAN, seigneur de Guerlesquin fait construire les halles en bois en 1526. La justice y était rendue chaque lundi, jour de marché. Tombant en ruines, elles furent remplacées par des halles en granit en 1882 qui recevaient, en plus du marché hebdomadaire, de nombreuses foires annuelles. A l'époque, les halles ouvraient sur les deux rues principales de la ville et comportaient un étage. L'une des ailes (côté rue du Général de Gaulle) fut transformée en 1965 en Mairie, devenue aujourd'hui bibliothèque.

En 1975 et 2008, après des travaux de rénovation, le bâtiment retrouve sa fonction de centre culturel, commercial et festif au cœur de la cité.

✓*L'église St Ténénan*

L'église primitive fut construite à la fin du XVème ou au début du XVIème siècle par l'atelier d'architectes Beaumanoir qui officiait dans le Trégor à cette époque. Menaçant ruines, démolie, ainsi que la chapelle Ste Barbe et l'ossuaire attenants, elle est remplacée en 1859 par un édifice plus spacieux de style néogothique pour lequel furent employées une partie des pierres ornementales d'origine.

Subsiste également de l'édifice primitif le clocher-mur et la balustrade de type Beaumanoir, inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1932. Dans le choeur, de nombreuses statues anciennes sont remarquables : St Louis, statue du 17ème siècle, classée en 1985, Christ aux liens (ou aux outrages), Ste Marguerite terrassant le dragon, St Yves… Dans le porche Sud ont pris place les statuettes du 16ème représentant les Apôtres et provenant de la chapelle St Ener.

Sur le placître de l'église, un jardin de plantes médicinales et aromatiques a été créé récemment.

✓*La chapelle St Jean*

Datée de 1686, elle est le vestige du couvent des Dames Paulines, démantelé à la Révolution. Vendue alors comme Bien National, elle retrouve sa fonction de lieu de culte seulement dans les années 1960 après une campagne de restauration mettant en relief un superbe retable du 17ème. Depuis, de belles statues y ont pris place, comme St Jean Baptiste, Ste Barbe, une Vierge que l'on dit enceinte…

✓*Le Champ de Bataille*

Cet agréable jardin public, aménagé au début du 20ème siècle par le Docteur Quéré, Maire de Guerlesquin qui y planta plus de 90 tilleuls, était sous l'Ancien Régime un terrain où s'entraînaient les milices seigneuriales. Il n'y eu à notre connaissance aucune bataille, mais le surnom de l'endroit s'est perpétué au fil des siècles.

Des aménagements complémentaires ont été réalisés dans les années 1960 - on y a par exemple installé les ruines de la chapelle St Ener - et récemment un nouveau volet paysager donne à chacun l'envie de faire une pause dans ce petit théâtre de verdure, face au joueur de luth sculpté par les célèbres Frères Crom.

✓*Le buste de Prosper Proux*

Ancien Percepteur de Guerlesquin, Prosper Proux était également barde et chansonnier de langue bretonne. Il sauva de la destruction l'ancienne prison seigneuriale en contactant en 1856 Prosper Mérimée, alors Inspecteur aux Monuments Historiques qui fit entreprendre le classement de l'édifice. A ce titre, le Conseil Municipal en 1913, décide la construction d'un monument en son honneur qui fut réalisé en 1919 par le sculpteur Quillevic pour ce qui est du fût et par Hernot pour le buste en bronze.

La protection du patrimoine de la cité

- ✓ Deux monuments du centre-ville sont protégés, créant une servitude de protection sur un rayon de 500 m :
  * L'ancienne prison seigneuriale, le Présidial, classée Monument Historique depuis 1875
  * L'église : son clocher-mur et la balustrade sont inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 3 Juin 1932
- ✓ Site Inscrit des Monts d'Arrée (Sud du CD 42), protection des sites naturels
- ✓ La Commune a signé la charte des Petites Cités de Caractère et à ce titre, respecte un certain nombre d'engagements de protection et de mise en valeur de son patrimoine
- ✓ La Commune s'est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme, approuvé par le Conseil Municipal du 10 Juillet 2009, rendu exécutoire le 6 Octobre 2009.

L'évaluation des atouts et des faiblesses de la cité

La commune est engagée dans le respect de la charte de qualité des Petites Cités de Caractère et ce depuis la création de l'association. Elle mène depuis plusieurs années des opérations d'embellissement de son patrimoine.

- **Les atouts**
  - ✓ Le centre historique de Guerlesquin, grâce à sa morphologie de ville-place est très facile à appréhender par les visiteurs. L'habitat est dense, en ordre continu et non dispersé.
  - ✓ Un centre urbain entièrement protégé par les servitudes de ses deux Monuments Historiques
  - ✓ Guerlesquin, membre fondateur du label Petites Cités de Caractère : prise de conscience de la protection et de la valorisation de son patrimoine depuis plus de 30 ans, nombreuses actions et travaux réalisés (enfouissement des réseaux, parkings de dissuasion, voies de contournement, préservation du patrimoine, incitation auprès particuliers pour les ravalements de façades et à l'utilisation de matériaux adaptés, plan couleurs des façades réalisé par une coloriste et un architecte, mise en lumière des monuments et sentiers lumineux, suppression des points noirs, panneaux d'interprétation du patrimoine, …).
  - ✓ Des équipements d'accueil rénovés, récents situés dans le centre : halles, Office de tourisme, salles de Porz ar Gozh Ker.
  - ✓ Mise en fleurissement de la cité et aménagements paysagers (jardins de la Mairie, Champ de Bataille, jardins de plantes médicinales et aromatiques autour de l'église, bassin du haut de la ville, parterres…). Obtention de la 3ème fleur « Ville et villages fleuris » en 2008.

- ✓ Un territoire excentré mais bien desservi : axe important de la RD 42 qui relie la Commune à la voie express RN 12 (située à 6 kms).
- ✓ Guerlesquin fait partie du territoire du Pays d'Art et d'Histoire du Pays de Morlaix : partenariat pour la mise en place d'actions de valorisation du patrimoine (animations, visites guidées pour individuels).
- ✓ Des espaces de stationnement vastes, que ce soit dans le centre ou dans sa périphérie (parkings de dissuasion).
- ✓ Une circulation piétonne aisée (espaces aérés, larges trottoirs).
- ✓ Une politique culturelle forte : lieu d'exposition adapté (étage des halles), accueil d'artistes en résidence, expositions, animations liées au patrimoine, visites guidées, visites contées, mise en valeur de son marché hebdomadaire par des animations en Juillet et Août, spectacles, partenariats avec Morlaix Communauté, les Cités d'Art, le Fourneau (spectacles de Rue), le Théâtre du Pays de Morlaix… Un agent en Mairie chargé du tourisme et du patrimoine, mis à disposition pour 20 % à la Maison du Tourisme Baie de Morlaix – Monts d'Arrée.
- ✓ Des outils de communication efficaces : site Internet, brochure touristique, bulletin municipal « Le Tambour » qui paraît tous les quinze jours, participation aux salons du tourisme.

- <u>Les faiblesses</u>

  - ✓ Absence d'AVAP
  - ✓ Manque de signalisation et d'information depuis la Voie Express de Guerlesquin, Petite Cité de Caractère. Refus de la DDTM du Finistère d'installer un panneau 4 x 3 sur le bord de la RN 12. Pas de pictogramme « Patrimoine » sur les panneaux directionnels indiquant Guerlesquin.
  - ✓ Signalisation. En entrées de ville : manque de lisibilité, micro-signalisation en centre-ville un peu vieillissante et parfois inadaptée.
  - ✓ Revêtements de sols souvent adaptés à la typologie des lieux mais peu homogènes (différents types de pavés), dégradés par endroit (place du Martray, certains trottoirs) et parfois inadaptés (bitume place du Martray).
  - ✓ Problème d'accessibilité de certains équipements : ancienne prison seigneuriale, musée des machines agricoles miniatures.
  - ✓ Mobilier urbain : poubelles à renouveler, manque d'espaces de repos (bancs).
  - ✓ Façades et murs de clôtures : quelques bâtiments privés non occupés, certains en déshérence, quelques ravalements à revoir.
  - ✓ Devantures et enseignes : quelques locaux commerciaux non occupés, matériaux d'enseigne peu adaptés.
  - ✓ Absence d'ateliers d'artistes et d'artisans d'art.
  - ✓ Manque de moyens financiers de la Commune face aux besoins.

III. AXES DE TRAVAIL RETENUS

Axe 1 : Embellir et requalifier le centre urbain

Objectifs du projet :

- Mise en valeur et protection du patrimoine.
- Amélioration urbaine et paysagère intégrée dans un projet global

Moyens mis à disposition :

- Financement communal,
- Subventions de l'Etat, de la Région et du Département et de la Communauté d'Agglomération, Morlaix Communauté
- Appuis techniques des architectes urbanistes et de la Maison du Tourisme Baie de Morlaix – Monts d'Arrée
- Moyens techniques de la Commune (travaux en régie)

Personnes concernées par le projet :

Paul UGUEN, Maire, Daniel FUSTEC et Jean-Noël LE MOAL, Conseillers Municipaux, délégués aux Petites Cités de Caractère, Jonas PLUSQUELLEC, Secrétaire Général, Thérèse CORNIC, chargée du patrimoine, services techniques communaux.

Actions ou travaux similaires réalisés par le passé :

Enfouissement des réseaux terminés, aménagements paysagers et urbains, parkings de dissuasion, étude-couleurs, éclairage des monuments et création de sentiers lumineux, ravalement de façades, réfection des revêtements de voirie en utilisant des matériaux adaptés à l'environnement, suppression des friches urbaines publiques et des points noirs, réinvestissement des lieux patrimoniaux en lieux d'accueil (ancien presbytère transformé en Mairie, halles, office de tourisme…), mise en place d'une micro-signalétique urbaine, encouragement à la restauration et la réhabilitation du bâti privé…

Localisation des zones éligibles :

Centre-ville, entrées de ville et voies de contournement

- Action 1. Réfection de la Place du Martray

Situation :

Projet :

La place du Martray nécessite un aménagement global qui comprendra également une portion de la rue du Docteur Quéré, la placette d'entrée de la Mairie et l'entrée de l'espace Porz ar Gozh Ker (ensemble de salles associatives et communales).

Située entre l'église, les halles et l'ancienne prison seigneuriale, il s'agit pour la commune d'un aménagement majeur qui redonnera au cœur historique de la ville son caractère. Les travaux comprendront la réfection du revêtement, la création de cheminement piétonnier faisant le lien entre la place, la Mairie et Porz ar Gozh Ker, d'espaces paysagers (placette de la Mairie), la création d'espaces de stationnement, un mobilier urbain s'intégrant à l'environnement et un éclairage public de style, enfouissement des réseaux. Matériaux préconisés pour le revêtement : pavés - chaînettes de pavés- enrobé lavé.

Calendrier d'intervention : Etude, consultations, appels d'offres et début des travaux : 2013 – Fin des travaux : 2014

- ## Action 2. Signalisation

Réactualisation, rénovation et mise à jour de la signalisation routière alliée à de la micro-signalétique urbaine, intégrée à l'environnement.

2.1. Signalisation et micro-signalétique sur les voies de contournement et aux entrées de ville

Rue Ver - Hent Hanternoz – Rond-point de Melin Couë – Hent Sao Heol – Rue Even Guen – Hent Toul Kersers – Rond-Point de Toul Mouded – Hent ar Morillon – Rond-Point du Roudour – Hent Kreisteiz – Route de Scrignac

Projet :

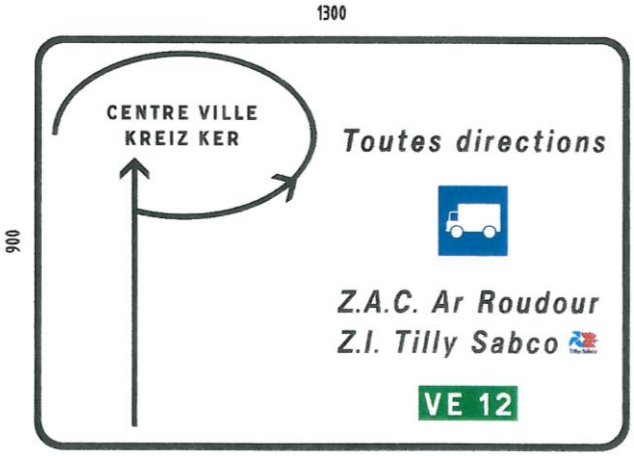

2.2. Réactualisation de la micro-signalétique en centre-ville

Rue du Docteur Quéré – Rue du Général de Gaulle – Rue Morice du Parc – Rue Even Charruel – Place ar Saout – Place du Présidial – Place du Martray – Place du Champ de Bataille

Projet :

La micro-signalétique urbaine est vieillissante et nécessite une mise à jour des informations, tout en veillant à une parfaite intégration au cœur historique de Guerlesquin.

En 2009, la Maison du tourisme Baie de Morlaix – Monts d'Arrée a réalisé une étude sur la signalétique et rédigé une charte à destination des communes de Morlaix Communauté, sur laquelle il convient de s'appuyer, tout en bénéficiant de son accompagnement technique.

Exemples de signalétique existante :

Financement possible :

Le Conseil Général du Finistère, à hauteur de 20 % du montant hors taxe de l'opération, plafonnée à une dépense subventionnable de 9147 €.

Calendrier d'intervention :

Etude terminée - Lancement des consultations : 2013 - Mise en œuvre : 2014

- ## Action 3. Mise en accessibilité des voiries et espaces publics

Soucieuse d'offrir à tous ses visiteurs une ville accueillante, la commune de Guerlesquin a demandé un diagnostic d'accessibilité chiffré de l'ensemble de ses espaces publics. Depuis le 1er Juillet 2007, l'aménagement, en agglomération, des espaces publics et de l'ensemble de la voirie ouverte à la circulation publique doit être réalisé de manière à permettre l'accessibilité de ces voiries et espaces publics aux personnes handicapées ou à mobilité réduite avec la plus grande autonomie possible. Ces dispositions sont néanmoins applicables à l'occasion de la réalisation de voies nouvelles, d'aménagements ou de travaux de réhabilitation et de réfection des voies.
Conformément à la réglementation, la Commune s'est doté d'un Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Aménagements des Espaces Publics.
Il convient désormais de déterminer les tranches de travaux prioritaires en fonction de cette évaluation financière.

Par ailleurs, Guerlesquin peut également s'appuyer sur « l'étude de territoires touristiques accessibles » réalisée par la Maison du Tourisme Baie de Morlaix – Monts d'Arrée qui s'est plus particulièrement attachée à effectuer un diagnostic d'accessibilité de la chaîne touristique et à apporter des préconisations adaptées à son offre. Cette étude comprend également une proposition de circuit touristique d'interprétation accessible dans le centre historique.

Zones étudiées : Centre-ville et entrées de ville →

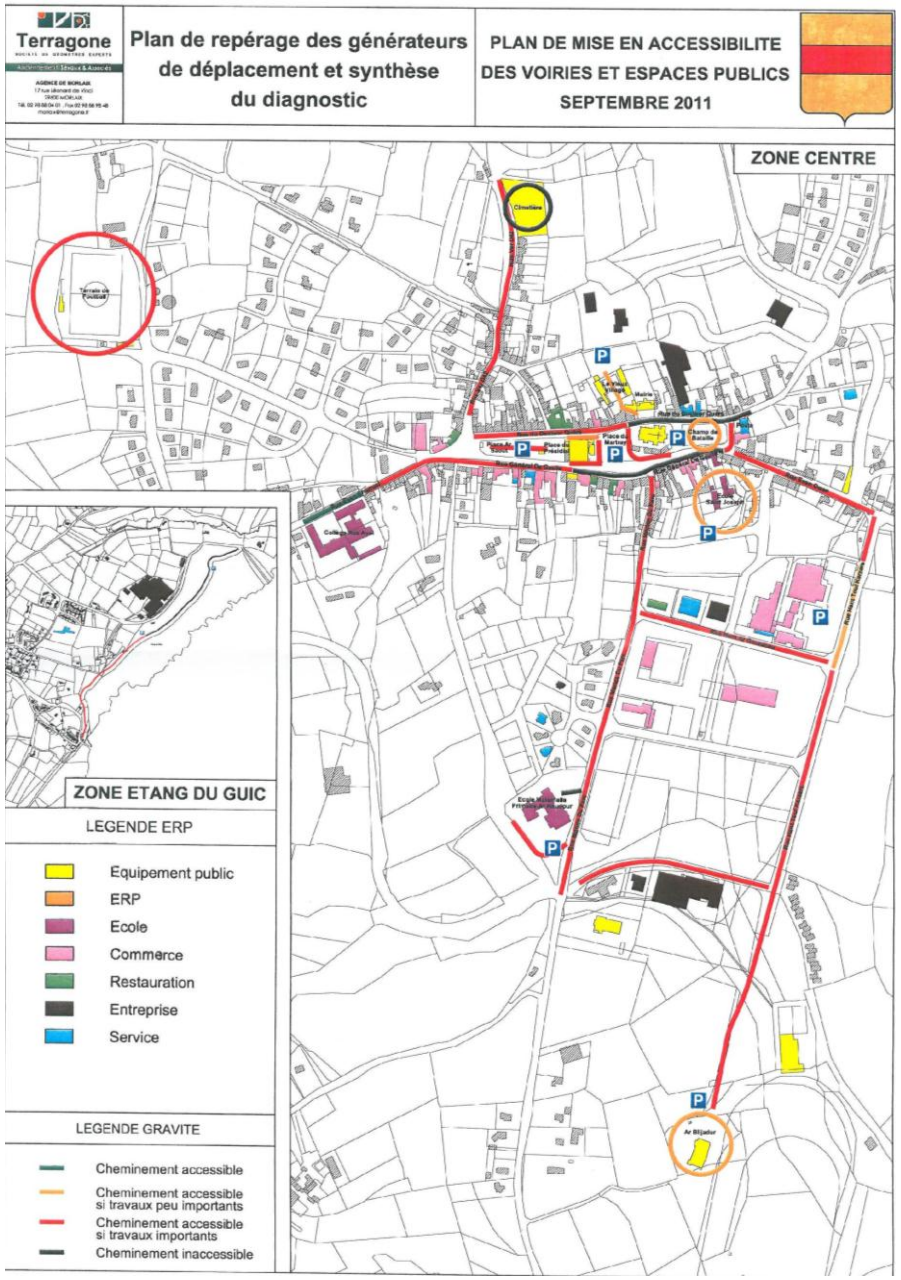

Exemple de travaux préconisés pour une partie de la Rue du Général de Gaulle :

Rue Général De Gaulle

Cheminement :

- Rue Even Charruel
- Rue Général De Gaulle
- Rue Docteur Quéré
- Place Ar Saout / Place du Présidial
- Halles et périphérie
- Place du Martray / Eglise
- Place du Champ de Bataille
- Rue Even Gwen
- Ecole Saint Joseph
- Rue Hent Toul Kerzers
- Rue Hent Ar Gourenou
- Voie de Hent Toul Kerzers à la rue Morice Du Parc

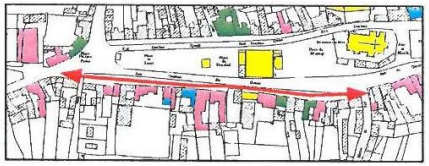

Degré d'urgence d'intervention :

Type de Handicap concerné :

Illustration	Constat	Commentaire - Aménagement - Chiffrage
	- Abaissés de bordures > à 2cm au niveau des passages piétons, absence de bande d'éveil à la vigilance - 2 cheminements piétons depuis la rue Even Charruel : > côté places de stationnement longitudinales : largeur de 1,10m, devers > à 2% > Le long des habitations : largeur > à 1,40m, mais devers > à 4% face au fleuriste - Pas d'accès direct à la cabine téléphonique publique (marche de 16cm) - Absence de place de stationnement réservées - Largeur de cheminement ponctuellement < à 1,40m (mobilier urbain, marche d'entrées d'habitations en saillie) - Absence de traversée piétonne sécurisée au niveau des entrées charetières	- Création de passage piéton sécurisé : 1000€ - Création d'un cheminement piéton sécurisé avec accès direct depuis les places de stationnement et rampe d'accès aux commerces et services (260ml) : 100 000 € - Modification de l'ouvrage (mise en place d'un "point phone" sous abris) : 5000€ - Création de place de stationnement réservé (8U) : 8000€ - Elargissement ponctuel (diminution des largeurs d'espaces verts ou parking) - Création de passage piéton sécurisé (4U.) : 4000€ 118 000 €

Réglementation

- **Largeur minimum de l'abaissé de trottoir : 1,20 m**
- **Mise en oeuvre de la bande d'éveil de vigilance (BEV) conforme à la norme NF P98-351 pour signaler la partie abaissée des bordures de trottoir au droit des traversées de chaussée matérialisées :**
  - **0,50 m du bord du trottoir**
  - **sur toute la largeur de l'abaissement de la bordure de trottoir, rampants compris jusqu'à une hauteur de vue minimum de 5 cm**
- **Marquage conforme à l'arrêté du 16 février 1988 et à l'article 113 de l'IISR 7e partie, contraste visuel entre chaussée et marquage (annexe 1)**
- **Contraste tactile sur la chaussée pour repérer le passage ou ses limites ou tout autre dispositif assurant la même efficacité**

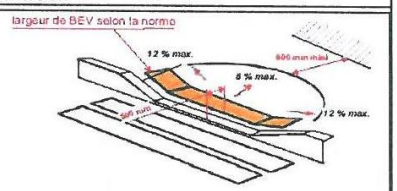

Zone 30 : possibilité d'utiliser les bandes podotactiles pour signaler des aménagements de traversées : chaussée surélevée, abaissement de trottoir

Calendrier d'intervention : Etude terminée - Mise en œuvre : 2014-2015

- ## Action 4. Réfection des trottoirs

Situation :

Centre-ville et entrées de ville

- Les trottoirs nécessitent une attention particulière et un entretien constant de la part de nos services.

Les voies principales de circulation sont bordées de trottoirs aménagés en cheminement piétonnier et paysager rues du Général de Gaulle et du Docteur Quéré, rues qui bordent les places principales du centre-ville.
Une partie du revêtement de ces trottoirs s'est dégradée. Il serait nécessaire d'envisager leur réfection.

- Les derniers travaux réalisés (côté place du Martray et du Champ de Bataille) ont préconisé l'emploi d'un revêtement sablonneux, mieux adapté à la qualité patrimoniale de Guerlesquin.

Calendrier d'intervention : Pendant toute la période

Axe 2 : Soutenir une architecture de qualité du bâti commercial

Objectifs du projet :

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine
- Renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville

Moyens mis à disposition :

- Financement communal,
- Subventions de l'Etat, de la Région et du Département
- Information directe auprès des professionnels susceptibles d'être concernés par ces travaux (courriers, rencontres)

Personnes concernées par le projet :

Paul UGUEN, Maire, Daniel FUSTEC et Jean-Noël LE MOAL, Conseillers Municipaux délégués aux Petites Cités de Caractère, Jonas PLUSQUELLEC, Secrétaire Général, Thérèse CORNIC, chargée du patrimoine, services techniques communaux.

Actions ou travaux similaires réalisés par le passé :

Dossiers de subvention pour ravalement de façade et changement de menuiseries

Localisation des zones éligibles :

Centre-ville et voies d'accès : Rue Ver – Rue du Docteur Quéré – Hent ar Pors Lann - Rue du Général de Gaulle – Rue Even Charruel – Place ar Saout – Place du Présidial – Place du Martray – Rue Morice du Parc - Place du Champ de Bataille – Rue Even Guen – Hent Melin Couë.

- ## Action 1. Enseignes et devantures à intégrer à la typologie des lieux

La commune souhaite mettre en place une charte des enseignes et devantures commerciales à destination des commerçants et professionnels. Celle-ci traitera tous les éléments qui composent une devanture commerciale : enseignes, stores et lambrequins, terrasses, fermetures, accessibilité, matériaux et couleurs, éclairage, dans le respect des règles d'urbanisme et de la qualité architecturale de Guerlesquin.
Une attention particulière sera portée à la création d'enseignes de style avec un accompagnement personnalisé et une sélection d'artisans susceptibles d'être intéressés par ces réalisations. Pour toutes les créations, les commerçants situés en périmètre des Bâtiments de France seront tenus de respecter cette charte. Pour l'existant, les professionnels seront sollicités afin de les encourager à retravailler leur enseigne et leur devanture en respectant les termes de la charte. Cette charte sera également proposée aux commerçants et artisans situés en périphérie du centre historique.

Méthodologie

- ✓ Prise de contact avec Sylvie LE CALLONNEC, responsable du développement économique et du commerce à la CCI de Morlaix et avec Béatrice TABURET de l'agence Réponses Associées qui a élaboré la charte de Roscoff et celle du Pays de Morlaix
- ✓ Phase diagnostic / analyse : relevé photographique, réunion de présentation générale de la mission et création d'un groupe de travail composé d'élus et de professionnels, diagnostic du bâti, 2ème réunion de présentation
- ✓ Elaboration de la charte : projet général, pré-maquette, conception du document et des textes, présentation de la maquette, validation avec le STAP
- ✓ Présentation publique
- ✓ Mise en œuvre

Coût de l'étude proposée : 11 242,40 € TTC

Exemples de devantures commerciales à retravailler :

Calendrier d'intervention : étude : 1er semestre 2013. Mise en œuvre : Fin 2013

- ## Action 2. Travaux de ravalements et rejointoiements des façades, changements de menuiseries extérieures

Il est nécessaire d'organiser une information des professionnels concernant :
- Le respect des règles d'urbanisme et de la procédure des autorisations d'urbanisme avec consultation de l'Architecte des Bâtiments de France
- L'utilisation de matériaux adaptés à la typologie des lieux

Ceci dans le but de conserver le caractère et l'unité architecturale de Guerlesquin.
Utilisation de l'étude couleurs réalisée par Béatrice TABURET, agence Réponses Associées, pour l'ensemble des immeubles du centre historique de Guerlesquin.

Exemples de façades à traiter :

Calendrier d'intervention : durant toute la période

Axe 3 : Soutenir une architecture de qualité du bâti privé et public

Objectifs du projet :

- Préserver et mettre en valeur le centre urbain

Moyens mis à disposition :

- Moyens techniques de la Commune (travaux en régie)
- Subventions de la Région, de Morlaix Communauté
- Financement communal,
- Morlaix Communauté : prise de dispositions dans le cadre du Plan Local de l'Habitat
- Bulletin communal « Le Tambour » - Parution tous les 15 jours
- Information directe auprès des particuliers susceptibles d'être concernés par ces travaux (courriers, rencontres)
- Site Internet

Personnes concernées par le projet :

Paul UGUEN, Maire, Daniel FUSTEC et Jean-Noël LE MOAL, Conseillers Municipaux délégués aux Petites Cités de Caractère, Jonas PLUSQUELLEC, Secrétaire Général, Thérèse CORNIC, chargée du patrimoine, services techniques communaux.

Actions ou travaux similaires réalisés par le passé :

- Dossiers de subvention pour ravalement de façade et changement de menuiseries
- Réhabilitation des halles
- Transformation de l'ancien presbytère en Mairie
- Transformation de l'ancien patronage en salles communales
- Etude couleurs par Réponses Associées

Localisation des zones éligibles :

Centre-ville et voies d'accès : (Rue Ver – Rue du Docteur Quéré – Hent ar Pors Lann - Rue du Général de Gaulle – Rue Even Charruel – Place ar Saout – Place du Présidial – Place du Martray – Rue Morice du Parc - Place du Champ de Bataille – Rue Even Guen – Hent Melin Couë).

- ## Action 1. Réhabilitation du bâti public

Ravalements de façade et réfection des peintures à réaliser. Bâtiments concernés :

- L'Atelier de la Forge et du Charronnage

- La bibliothèque

***Calendrier d'intervention :* 2013**

Action 2. Réhabilitation du bâti privé

2.1. Ravalements de façades et changements d'huisseries extérieures

Sensibilisation et information des particuliers à l'utilisation de matériaux adaptés à la typologie des lieux, au respect de la procédure des autorisations d'urbanisme dans le cadre de leurs projets de ravalement de façades, mise en peinture et changements d'huisseries extérieures (servitude des Monuments Historiques).

Utilisation de l'étude couleurs réalisée par Béatrice TABURET, agence Réponses Associées, pour l'ensemble des immeubles du centre historique de Guerlesquin.

Exemples d'immeubles dont les façades sont à réhabiliter

Calendrier d'intervention : durant toute la période

2.2. Réhabilitation de « points noirs » identifiés par la commission de contrôle

- « Maisons MAGALON » - Bas de la Rue du Général de Gaulle

Il s'agit de deux maisons symétriques à un passage charretier. Elles datent des 18ème et 19ème siècles.

* Ce passage a été récemment modifié, avec création d'une pièce supplémentaire, sans autorisation préalable. Suite à l'intervention de Monsieur le Maire qui a reçu l'appui de l'Architecte des Bâtiments de France, le propriétaire devra procéder à la remise en état d'origine. Les travaux de remise en état ont été commencés.

* L'autre logement est inhabité et insalubre causant des nuisances auprès des riverains. Le propriétaire est sollicité, sans suite à ce jour.

- « Dépendance PENANRU » - Bas de la Rue du Docteur Quéré

Il s'agit de la dernière dépendance du manoir de Penanru du 17ème. Le propriétaire a été sollicité à plusieurs reprises, sans suite à ce jour.
La réhabilitation totale de ce bâtiment d'intérêt patrimonial est-elle possible, étant donné son implantation et sa configuration ?
La commune entreprend une réflexion pour trouver une solution adaptée.

Calendrier d'intervention : durant toute la période

IV. SUIVI ET ANIMATION DU PLAN D'AMENAGEMENT PATRIMONIAL

- Mise en ligne du Plan d'Aménagement Patrimonial sur le site internet de la Commune : **www.guerlesquin.fr**

- Information régulière par le biais de notre bulletin communal « Le Tambour » qui paraît tous les 15 jours.

- Information par la presse locale

- Réunions régulières du Comité de pilotage pour assurer le suivi des opérations.